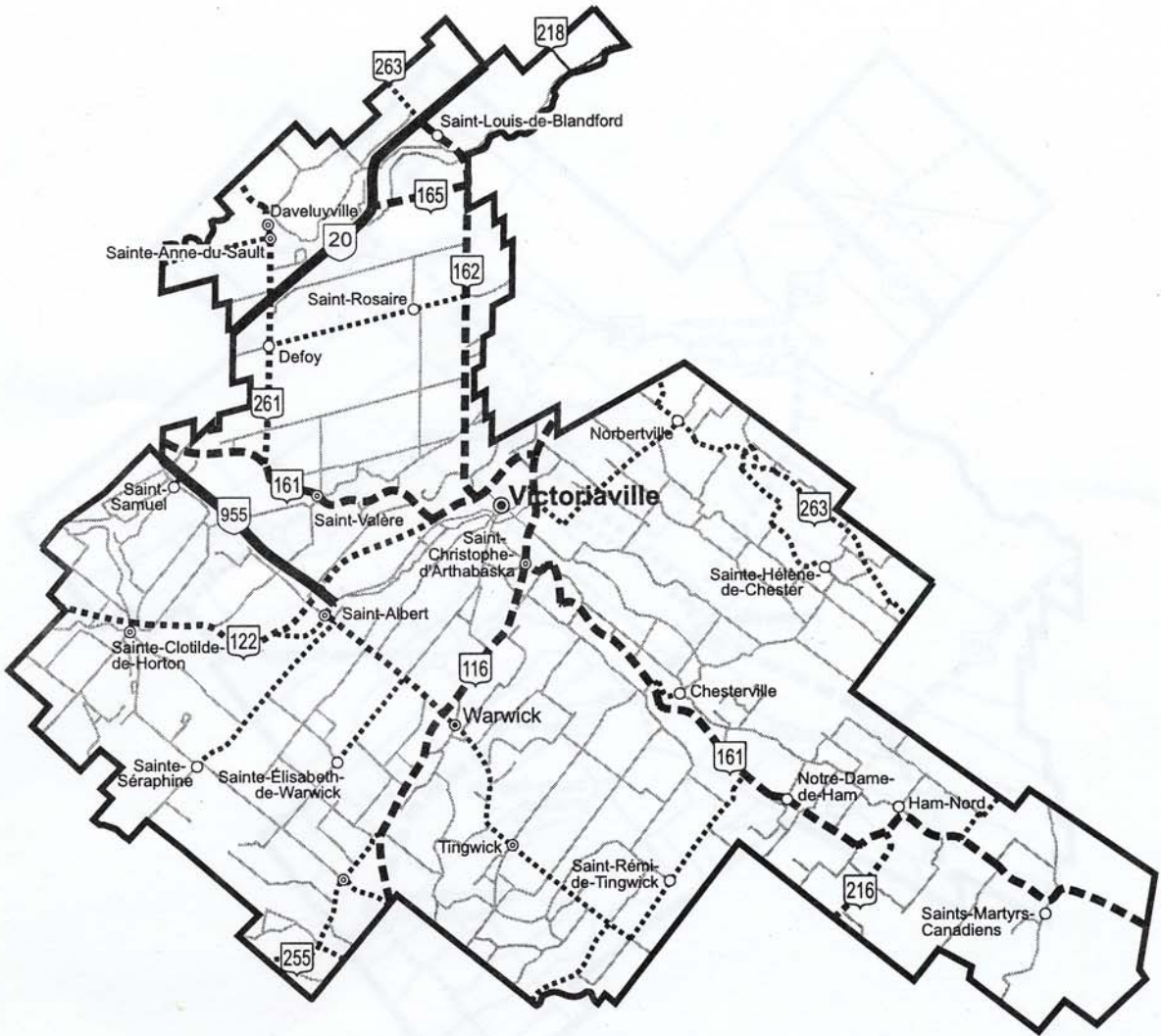


NORME

MRC D'ARTHABASKA



CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DU RÉSEAU ROUTIER	
Réseau autoroutier	—————
Réseau national	- - - - -
Réseau régional
Réseau collecteur	- · - · -

Figure 1.3-1
Classification fonctionnelle du réseau routier, MRC d'Arthabaska (mars 2001)

194 **DA6**
 Projet de contournement de la ville de
 La Tuque, route 155
 La Tuque 6211-06-0k7

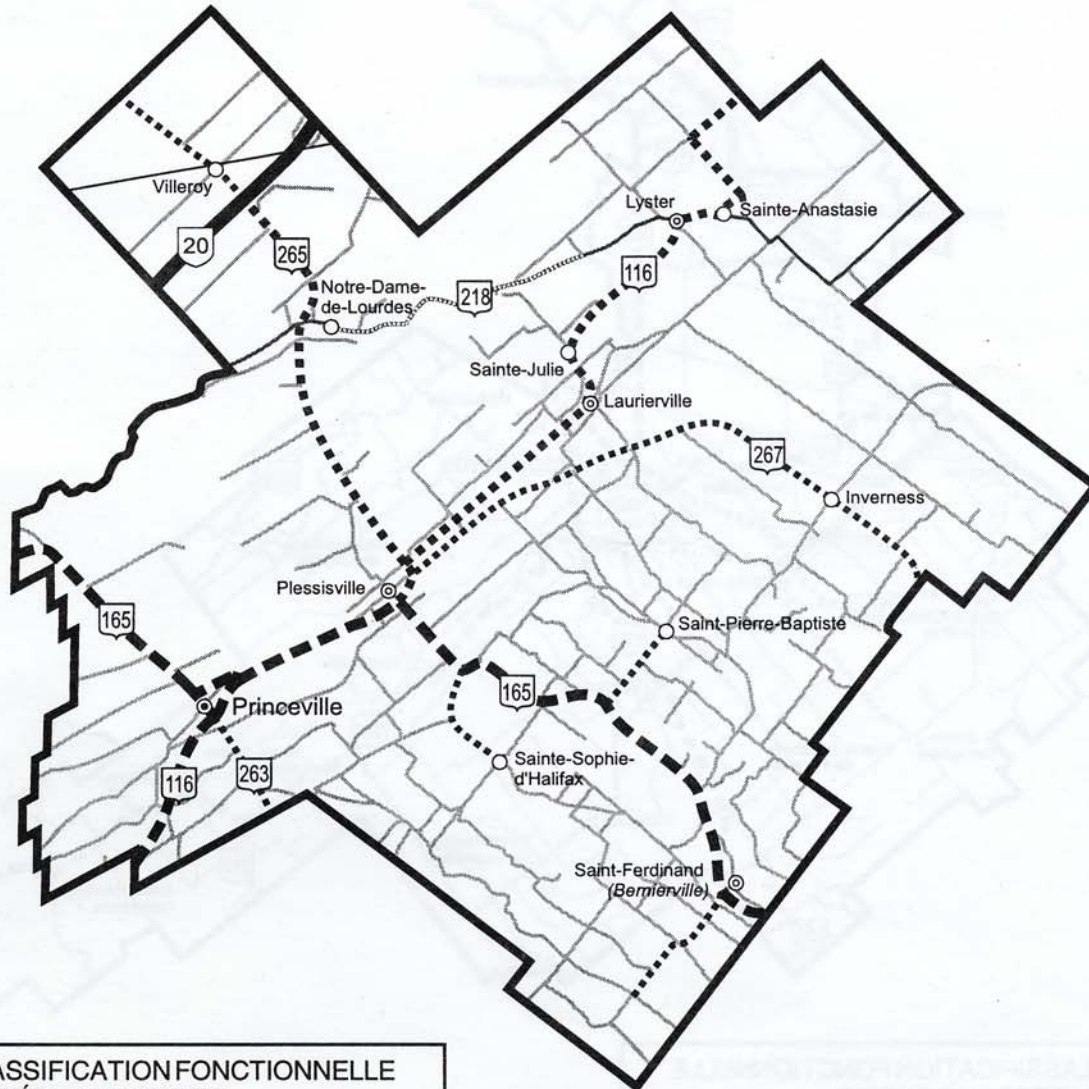
CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Sous-ministre adjointe
Direction générale des
infrastructures et des technologies

Arne Marie Leclerc
Arne-Marie Leclerc, ing., M. Ing.

NORME

MRC DE L'ÉRABLE



CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DU RÉSEAU ROUTIER





- Réseau autoroutier 
- Réseau national 
- Réseau régional 
- Réseau collecteur 

Figure 1.3-2
Classification fonctionnelle du réseau routier, MRC de L'Érable (mars 2001)



**CLASSIFICATION
FONCTIONNELLE**

Tome

I

Chapitre

1

Page

9

Date

2003 04 15

NORME

Sous-ministre adjointe
Direction générale des
infrastructures et des technologies

Arne Marie Leclerc
Arne-Marie Leclerc, ing., M. Ing.

1.5 Description des classes

Cette section décrit les caractéristiques principales des différentes classes.

Tableau 1.5-1
Autoroutes en milieu rural et urbain

CARACTÉRISTIQUES	RURAL	URBAIN
Circulation	Mobilité optimale	Mobilité optimale
Accès aux propriétés	Aucun	Aucun
Débit de circulation	> 8000 véhicules par jour	> 20 000 véhicules par jour
Écoulement de la circulation	Ininterrompu, étage	Ininterrompu, étage
Vitesse de base	100 à 120 km/h	80 à 110 km/h
Vitesse de marche moyenne (écoulement ininterrompu)	80 à 110 km/h	70 à 100 km/h
Types de véhicules	Tout type, jusqu'à 20 % de camions	Tout type, jusqu'à 20 % de camions
Raccordements habituels	Autoroutes, routes nationales et régionales	Autoroutes, routes nationales, régionales et artères urbaines ⁽¹⁾

1. Les artères urbaines sont des routes non classées par le Ministère et appartenant aux municipalités mais dont l'importance a un impact direct sur tout développement du réseau. En règle générale, les caractéristiques d'une artère urbaine sont les mêmes que celles d'une route nationale.

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Sous-ministre adjointe
Direction générale des
infrastructures et des technologies

Arne-M. Leclerc
Arne-Marie Leclerc, ing., M. Ing.

NORME

Tableau 1.5-2

Routes nationales en milieux rural et urbain

CARACTÉRISTIQUES	RURAL	URBAIN
Circulation	Mouvements de circulation prioritaires	Mouvements de circulation prioritaires
Accès aux propriétés	Nouveau corridor : aucun accès Route existante : accès limités dans le but de protéger la vocation première de circulation	Nouveau corridor : aucun accès Route existante : accès limités dans le but de protéger la vocation première de circulation
Débit de circulation	500 à 15 000 véhicules par jour	5000 à 30 000 véhicules par jour
Écoulement de la circulation	Ininterrompu, sauf aux feux de circulation	Ininterrompu, sauf aux feux de circulation
Vitesse de base	80 à 110 km/h	50 à 80 km/h
Vitesse de marche moyenne (écoulement ininterrompu)	60 à 100 km/h	50 à 70 km/h
Types de véhicules	Tout type, jusqu'à 20 % de camions	Tout type, jusqu'à 20 % de camions
Raccordements habituels	Autoroutes, routes nationales, régionales et collectrices	Autoroutes, routes nationales régionales collectrices et artères urbaines ⁽¹⁾

1. Les artères urbaines sont des routes non classées par le Ministère et appartenant aux municipalités mais dont l'importance a un impact direct sur tout développement du réseau. En règle générale, les caractéristiques d'une artère urbaine sont les mêmes que celles d'une route nationale.